Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 26

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176640

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sent en divers groupes sur le gazon où ils déposent leurs munitions, l'aubergiste du village place son tonneau sous l'ombrage, des décharges d'essai se font entendre, des bouchons sautent, des verres s'entrechoquent, la musique joue et la joie est sur tous les visages. Le tir s'ouvre enfin d'une manière régulière; chaque coup de carabine fixe l'attention et excite tour à tour le rire, les bons mots, les applaudissements, suivant qu'il est tiré par un débutant, un vieillard ou un carabinier qui a pratiqué de nombreuses libations. Pendant ce temps, des chansons se font entendre et mille conversations s'engagent au bord des champs d'esparcette fleurie ou sur les tertres parfumés par le thym. Quelques heures s'écoulent ainsi dans ces divertissements pleins d'une cordiale gaîté, puis l'on voit s'approcher une chaîne de jeunes filles vêtues de blanc et coiffées du chapeau de paille à larges bords sous lequel se découpent si bien leurs visages arrondis et leurs beaux cheveux bruns; elles apportent le bouquet destiné au tireur le plus adroit; il s'avance vers la plus jeune qui le fixe à sa boutonnière et qui reçoit, en retour, avec l'ingénuité de l'enfant, un franc et bruyant baiser. Après cette simple cérémonie, le tambour rappelle et le cortége se reforme, avec un peu plus de peine, il est vrai, qu'au départ, car les têtes sont moins fraîches et le tonneau de l'aubergiste moins plein. Chacun commande, personne n'obéit; cependant l'on finit par s'entendre et l'on part. On arrive au village où les femmes, les vieillards et les enfants attendent autour d'une longue table sur laquelle les prix sont étalés. Après leur distribution on porte la santé du roi, qui doit *arroser son bouquet;* la musique joue un air, puis se rend à la salle de danse accompagnée d'une joyeuse jeunesse qui valsera à s'étourdir jusqu'au matin. Les vieux tireurs regagnent leurs demeures en faisant quelques zig-zags et en emportant avec fierté l'un la poche-écumoire, l'autre le moulin à café, un troisième la cafetière jaune, etc., objets qui leur rappellent, pendant plusieurs mois, l'adresse de leur tir. — Depuis plusieurs années, nous avons pris part à cette charmante fête, qui nous a toujours laissé les plus agréables souvenirs. Il n'est qu'une chose à regretter, c'est l'affreux mal de tête qu'on ressent le lendemain.

L. Monnet.

Un père, voulant marier sa fille, allait partout publiant qu'il lui donnait 100,000 fr. en mariage. Aussitôt prétendants d'accourir, par la dot alléchés. Après maintes informations, le choix tomba sur un jeune commerçant, et à la veille du mariage, le père appelle le prétendu dans son cabinet.

— Mon cher ami, lui dit-il, je veux vous remettre la dot de ma fille.

— Par exemple!.... Y pensez-vous?.... Sitôt !.... s'écria le futur époux.

Mais, malgré cette défense désintéressée, le père insista et présenta au jeune homme une feuille de papier sur laquelle étaient posés des chiffres :

— Voilà, reprit-il, la dot de ma fille... lisez.

Maintenant, voici ce que contenait le papier :

DOT DE MA FILLE.

Education soignée, esprit juste, sens droit ; cela vaut bien	20,000 fr.
Ma fille n'est pas coquette, et cette qualité ne saurait s'estimer au dessous de	20,000 »
Vertueuse, remplie d'ordre et d'économie, elle est capable de s'attacher à son ménage et de diriger sa maison	30,000 »
Elle n'a pas le goût des bals et des spectacles, ce qui, dans un ménage, peut bien encore s'estimer .	10,000 »
Elle est adroite et laborieuse, peut se passer de modistes et de couturières, n'est-ce pas encore au moins	10,000 »
Enfin, je lui donne dix mille francs, qui valent plus que ne vaudraient une fortune avec des défauts contraires aux qualités que je suis heureux de reconnaître chez ma fille	10,000
Total . . .	100,000

Le jeune homme, un peu désappointé après cette lecture, comprit cependant la leçon que le père avait voulu lui donner : il en profita, épousa la jeune personne et s'en trouva bien. Il est aujourd'hui riche, heureux et considéré dans le commerce, où, grâce à l'activité et à l'économie de sa famille, il est parvenu à acquérir l'estime et la fortune.

(*Diogène*).

M. A***, avocat à V..., recevait dernièrement une bonne qu'on lui expédiait de la campagne pour soigner ses enfants.

L'envoi lui plut.

— Vous aurez trente écus de gages, la nourriture, et je vous habillerai, dit l'avocat.

La future bonne accepta ces offres avec une joie étonnée.

Le lendemain, à son lever, et pendant que les marmots étaient encore dans les bras de Morphée, M. A***, désirant mettre au courant sa nouvelle bonne de l'intérieur de son ménage, donna un coup de sonnette. Personne ne se présente.

Nouveau coup de sonnette, même résultat.

M. A***, impatienté, courut alors à la chambre de sa bonne, qu'il trouva étendue dans son lit, les yeux grandement ouverts.

— Vous ne m'avez donc pas entendu sonner?

— Si, Monsieur.

— Pourquoi ne veniez-vous pas?

— J'attendais.

— Comment vous attendiez! s'écria M. A***.

— Dame! Monsieur, il avait été convenu que vous *m'habilleriez*.

Les bras en tombèrent tellement des mains de notre avocat, qu'il s'arracha, dit-on, tous les cheveux.

L'étâi contre la Saint-Dénys, quand lé vatzé décheindant. Dou bravos Fribordzeis s'ein allâvant bin tranquillameint sur la route dé Fribo à Bulle avoué on tropi. Iô vatequie dué senaillîre que sè mettant à se turtâ, et que vant s'einbommâ contre on poteau dé télégrapho. Ion dei Fribordzeis séparé lé bité, à force dé « té raudjâi » vos sède; mâ lo bon dé l'affére l'é que sacremeinté contre lo télégrapho: Diantre sâi fé de stu treint! Dis vâi ora, se n'é pas on afféré de la métzance, on invention dau diabllo qué stu télégrapho! Qu'ant-te faute de savâi à Paris que mè bîtès sè sant turtâies iquie. Lo bravo Fribordzei creyâi tot bounameint que lè z'einbommâies s'ein allâvant assebin su lo fi èlètrique.

La Renaille que sè volliave fére asse grôssa que lo baau.

Onna renaille ve on baau
Que lei seimbllia dè balla-taille.
Et que fâ-te noutra renaille,
Li que n'ètâi pas se grossa qu'on aau!
Sè desc : Cein que c'è portant
Que d'être gros! Mâ i'ein vu fére atant.
Et vatequie noutra grachausa,
Qu'ètâi destra fiére et dsalausa,
Que sé ragonmè, que s'èteind,
Et que sè gonellie ein dzemoteint.
Iô dèmand'à dou bots qu'èttant chetâ per inquie :
— Lei su-io binstou, ditè vâi?
— Na, tè faut crètre m'é que ceinquie.
— Po stu iâdzo lei su, vouaitîdé oreindrâi.
— Vîllie cure! gonellia-tè pi,
Vouè! jamé te ne lei vindri.
Dè sein lo pas que s'arreta,
Et sè gonellia tant que chauta.

L'orgouè fâ chautâ bin dei dzein :
Faut fére selon se n'ardzein.

L. Favrat.

Un curieux projet, pour transporter rapidement les lettres de France en Angleterre, vient d'être mis en avant par un Français. Il propose d'élever dans les deux pays, à quelque distance des côtes de Calais et de Douvres, un énorme édifice de maçonnerie, qui contiendrait une machine à vapeur d'une force suffisante pour donner, à une immense roue, une vitesse de quarante tours par minute. Cette rotation des roues servirait, d'un côté, à enrouler, de l'autre, à dérouler une série de fils formant un gigantesque cable qui traverserait toute la Manche; à ce cable seraient attachés des sacs en caoutchouc, contenant les lettres et devant les transporter d'une rive à l'autre. La rapidité serait telle qu'il ne faudrait que 12 minutes pour effectuer ce passage. Le poids d'un cable d'une pareille longueur suffirait pour le faire immerger et la transmission pourrait se faire par tous les temps.

Le canton de Vaud et la Suisse

tableau statistique par M. Alex. Michod.

En vente au prix de 1 fr. 50, au bureau du *Conteur* et chez les principaux libraires de Lausanne.

Il est certaines publications qui, au premier coup d'œil, paraissent arides, peu intéressantes et passent quelquefois inaperçues de beaucoup de personnes qui n'ont point pris la peine de les parcourir, mais qu'il suffit d'examiner attentivement pour en reconnaître tout le mérite; tels sont par exemple les travaux statistiques. Le tableau de M. Michod rentre dans cette catégorie; il contient de longues colonnes de chiffres, de nombreuses rubriques qui sourient peu aux amateurs de lectures amusantes et légères, mais qu'apprécient à leur juste valeur tous les amis des choses utiles, tous ceux qui s'intéressent vivement à notre pays, à son administration publique, à ses ressources industrielles et agricoles, en un mot à son économie nationale. Ils pourront y puiser, en quelques instants, une foule de renseignements dont l'énumération suivante peut donner une idée.

Tableau alphabétique des 19 districts, 60 cercles et 388 communes du canton, avec leur population comparée, d'après les recensements fédéraux de 1850 à 1860;

Superficie du territoire et revenu annuel des communes;

Chronique législative ou répertoire des principales lois du canton de Vaud dès 1803 à 1862;

Les 22 cantons et leurs chefs-lieux, d'après le dernier recensement, tableau de leur superficie, nombre de maisons, population, accroissement annuel, cultes, langues, etc., etc.

Tant de détails réunis et classés avec soin dans un tableau aussi restreint ont coûté à son auteur de nombreuses recherches, un travail long et minutieux dont le public, nous l'espérons, saura lui tenir compte.

L. M.

Pour la rédaction : H. Renou. L Monnet.

Au magasin **MONNET,** *place St. Laurent*

Beau choix de photographies, cadres et albums. — Fournitures de bureaux et de dessin. — Cartons glacés pour lithographes. — Registres réglés, carnets de ménages, carnets de poche; buvards, etc.

Encre violette noire, qualité supérieure.

BULLETIN DES SÉANCES DU GRAND-CONSEIL

Les personnes qui désirent recevoir ce Bulletin pendant l'année 1863 sont invitées à envoyer leurs demandes, accompagnées de prix de l'abonnement (1 fr. 50 c.) au *Bureau du Bulletin, Place de la Palud,* 21. — LETTRES ET ARGENT FRANCO.

Tout envoi non affranchi sera rigoureusement refusé.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.